



Je désire favoriser l'accès adapté pour ma clientèle. Le but est d'améliorer l'accès des patients à leur médecin de famille. Pour ce faire, nous avons adopté un système de rendez-vous qui vous permet d'avoir accès à votre médecin au moment où vous en avez vraiment besoin. Un délai de moins de deux semaines est visé en fonction de l'urgence de la situation et dans la mesure du possible.

Vous ne serez pas appelé de manière systématique pour la prise de rendez-vous. Pour nous aider à rendre ce système efficace, je vous demande de joindre ma secrétaire médicale, madame Josianne au poste #6, lorsque vous avez besoin de consulter. N'oubliez pas que cette méthode fonctionnera, peu importe le motif de consultation. Le délai sera plus ou moins long en fonction de l'urgence de votre situation, tout en essayant le plus possible de ne pas dépasser deux semaines.

Merci de votre compréhension

Dr Philippe Lebrun Md, CCMF